

1. Qu'est-ce que la sélection Cadets Air France ?

C'est le concours de recrutement qui permet à des candidats sans expérience de pilote (ou titulaires au maximum d'un PPL et/ou de l'ATPL théorique) d'intégrer une formation de pilote de ligne de 24 mois entièrement financée par Air France. Elle comporte trois phases — PSY0 (présélection en ligne), PSY1 (tests psychotechniques et psychomoteurs) et PSY2 (personnalité, épreuve de groupe, entretien individuel) — suivies d'une commission de recrutement.

2. Quelles sont les conditions pour postuler en 2026 ?

Nationalité d'un État de l'EEE ou de la Suisse, français courant, casier judiciaire vierge, licence médicale de classe 2, absence de licence CPL(A), et l'une des quatre conditions de diplôme : bac + ATPL théorique, première année de CPGE validée (hors Lettres A/L), bac+2 scientifique ou 120 crédits ECTS, ou Master 1 validé / cycle Master 2. Frais d'inscription : 200 € (boursiers exonérés).

3. Le TOEIC est-il encore exigé ?

Non. Depuis la campagne 2026, le TOEIC n'est plus demandé : le niveau d'anglais est évalué par une épreuve d'anglais renforcé (listening, reading, speaking) intégrée au PSY0, obligatoire pour tous les candidats.

4. Comment se déroule le PSY0 ?

En ligne, à distance, sur une fenêtre d'environ 36 heures. L'épreuve dure environ 3 heures et combine tests de logique et de raisonnement, culture générale aéronautique et anglais renforcé. Un ordinateur avec webcam et un logiciel sécurisé fournis par les prestataires d'Air France sont requis. Pour la campagne 2026, le PSY0 a lieu les 4 et 5 septembre 2026.

5. Que contiennent les phases PSY1 et PSY2 ?

Le PSY1, en présentiel sur une journée, regroupe tests psychotechniques (raisonnement, calcul, mémoire, attention) et psychomoteurs (coordination). Le PSY2, à Roissy-CDG, comprend deux inventaires de personnalité, une épreuve de groupe et un entretien individuel, avant décision de la commission de recrutement.

6. La formation est-elle vraiment gratuite ? Est-on payé ?

Oui : la formation de 24 mois est intégralement financée par Air France (valeur estimée d'environ 125 000 €). Les Cadets signent un contrat de professionnalisation en CDI et perçoivent 65 % du SMIC avant 21 ans, 80 % entre 21 et 26 ans et 100 % au-delà, avec logement pris en charge pendant la formation initiale. En cas d'échec en formation, le contrat s'arrête sans pénalité de remboursement.

7. Y a-t-il une limite d'âge ?

Non, aucune limite d'âge officielle. Air France précise toutefois que la réussite aux tests de présélection et aux épreuves psychotechniques est statistiquement plus difficile pour les candidats les plus âgés, et qu'au-delà de 35 ans le risque de difficultés de progression en formation augmente sensiblement.

8. Peut-on choisir son école, son avion ou sa compagnie ?

Non. L'école de formation est attribuée par Air France selon les besoins et les capacités des centres. De même, l'affectation finale (Air France sur A220/A320 ou Transavia sur 737/A320neo) est décidée par le groupe. La carrière des pilotes des deux compagnies est gérée sur une liste unique, sans impact sur l'évolution professionnelle.

9. Combien de tentatives sont autorisées ?

Trois échecs au PSY0 ou deux échecs au PSY1 entraînent une élimination définitive de la filière Cadet (la filière Pilote professionnel reste accessible). Après un ajournement au PSY2, une seule nouvelle présentation à la filière Cadet est possible, avec un délai de 1 an (PSY2 seul) ou 2 ans (processus complet) fixé par la commission.

10. Comment maximiser ses chances de réussite ?

En concentrant la préparation sur les phases les plus éliminatoires : entraînement méthodique et chronométré aux tests de logique et psychotechniques, montée en niveau d'anglais sur les quatre compétences (le speaking est désormais évalué dès le PSY0), consolidation de la culture aéronautique, puis travail du projet professionnel et de l'entretien pour le PSY2. France Prépa propose un accompagnement complet sur l'ensemble de ces volets, en centre et à distance.